



Tournoi de Vernon

Fleuret et Sabre H 2028 (M15)
Sabre M9 (entraînement) et M11

DIMANCHE 9 Décembre

COSEC De Gamilly

Rue Robert Schumann - 27200 Vernon

	Appel	Scratch	Début
M15 Fleuret	9h30	10h00	10h30
M15 Sabre	11h00	11h30	12h00
M 11 Sabre	13h30	14h00	14h30
M 9 Sabre	15h00	15h30	16h00

CONTACT :

Maitre B. RICHARD Tél : 07 67 18 11 06

REGLEMENT GENERAL :

Le Directoire Technique, sera constitué en début de compétition et tranchera les cas litigieux. Les participants ne sont pas autorisés à faire deux compétitions dans la journée.



FORMULE

Un tour de poule et tableau d'élimination directe sans repêchage jusqu'en finale. (Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité et selon les circonstances des épreuves.)

M9 : Un à deux tours de poules selon le nombre.

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS :

Le droit d'engagement est de 10 euros par tireur.

Les inscriptions sont à faire sur le site de la F.F.ESCRIME :

<http://extranet.escrime-ffe.fr> Clôture des engagements mercredi 5 Décembre 2018

LICENCES

La licence 2018 /2019 validée est obligatoire

MATERIEL

Tenue réglementaire aux normes FFE. Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité conformément aux normes en vigueur.

ARBITRES

1 arbitre pour 4 tireurs inscrits. Sont autorisés à arbitrer : « les arbitres en formation départementale de plus de 18 ans, les départementaux à partir de «M15», les arbitres en formation régionale et de niveau supérieur, les Maîtres d'Armes ».

CONVOCATIONS

Les horaires devront être scrupuleusement respectés par les tireurs sous peine de disqualification.